



PARIS - LYON - **TOULOUSE**

L'API FORME DES ÉTUDIANTS CONNECTÉS  
AU MONDE DE L'ENTREPRISE

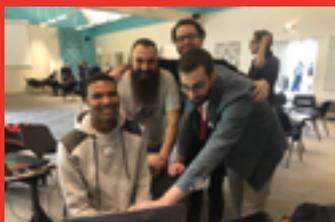
# SOUTENEZ L'API GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE



**NOUS SOUTENIR, C'EST CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT  
D'UNE ÉCOLE Tournée VERS LE MONDE DE L'ENTREPRISE**

## **JOURNÉE AGILE**

Chaque année, nous proposons à nos apprenants et leurs tuteurs ainsi qu'à nos entreprises partenaires, de découvrir l'agilité par le jeu par le biais d'une journée consacrée à la découverte des méthodes « Agiles ». Objectif ? S'ouvrir à de nouvelles méthodes de travail plus souples pour sortir des processus industriels traditionnels.



## **HACKATHON**

En 2018, nous avons organisé un « IPIkathon » en guise de séminaire de rentrée. Tous nos apprenants étaient réunis pour un challenge robotique inédit ! Mutualisation des compétences et esprit d'équipe étaient au rendez-vous pour relever les challenges qui portaient sur le hacking et la robotique.



## **SEMAINE DES ARTS**

Nous portons la conviction que l'expression artistique et culturelle contribue à former des professionnels épanouis et ouverts sur le monde. En 2018, nous avons organisé, en association avec le Musée des Abattoirs, notre 1ère semaine des arts, avec une exposition d'œuvres de leur collection permanente au sein de notre Campus.

# COMMENT VERSER VOTRE TAXE ?

1

Choisissez votre organisme collecteur (OCTA)

2

Versez la part « hors quota », catégorie **A** et **B**

Ecrire sur le bordereau le numéro **UAI 0312930S**

et les coordonnées de **L'IPi Toulouse**  
**186 route de Grenade, 31700 Blagnac**

3

Vous souhaitez nous soutenir au maximum ?

Versez la part « quota »

Ecrire sur le bordereau le numéro **UAI 0312332S**

et les coordonnées de **CFA Campus IGS Toulouse**  
**186 route de Grenade, 31700 Blagnac**

**NB :** Il est important d'indiquer ces informations précises pour assurer le versement de l'OCTA à l'IPi et au CFA Campus IGS, avant le 28 février 2019. En cas d'erreur, ces sommes ne nous seront pas reversées.

## NOTRE SERVICE RELATIONS ENTREPRISES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES



Vous avez un projet de recrutement ou de formation (stagiaires/alternants) et/ou souhaitez développer votre marque employeur ?

Notre service relations entreprises vous accompagne dans la mise en œuvre de votre projet.

Nouveauté : une plateforme alumni verra le jour en 2019. Vous pourrez ainsi accéder à notre réseau de diplômés et recruter les meilleurs talents de votre marché.



Vous souhaitez être accompagné(e) dans votre démarche de versement de la taxe d'apprentissage ?

Notre service relations entreprises vous accompagne pour comprendre le versement de la taxe et remplir le bordereau ainsi que pour la simulation de votre calcul.

**Votre contact : Romain Bonnet, 05 31 08 70 83, rbonnet@groupe-igs.fr**

